

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Tenue d'une élection partielle le 10 novembre 2019 à Saint-Joseph-du-Lac

Saint-Joseph-du-Lac, le 9 septembre 2019 – Une élection partielle se tiendra à Saint-Joseph-du-Lac le 10 novembre 2019 pour le poste de conseiller(ère) du district 5, du Berceau, laissé vacant à la suite de la démission de monsieur Nicolas Villeneuve. En vertu des délais prévus à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature à cette élection pourront le faire du 27 septembre au 11 octobre 2019, auprès du président d'élection, monsieur Stéphane Giguère à l'endroit suivant :

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (QC) J0N 1M0 450 623-1072

Toute personne éligible peut poser sa candidature au poste de conseiller(ère) du district 5, du Berceau de la municipalité.

Pour obtenir plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent s'adresser au président d'élection ou consulter la section spéciale sur l'élection partielle hébergée au www.sjdl.qc.ca/elections.

Il est également possible de consulter le site Internet du Directeur général des élections, à l'adresse <u>www.electionsquebec.qc.ca</u> ou de communiquer avec son Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
Par courriel : info@electionsquebec.gc.ca

Dates importantes de la période électorale:

-Déclaration de candidature : du 27 septembre 2019 au 11 octobre 2019, à 16 h 30

-Vote par anticipation: 3 novembre 2019 -Jour du scrutin 10 novembre 2019

— 30 —

Renseignements: Stéphane Giguère

Président d'élection 450 623-1072 info@sjdl.qc.ca